

Communiqué de presse

Paris, le 20 février 2019

Amundi lance Fast'Amundi, une nouvelle offre digitale en épargne salariale réservée aux TPE/PME

Fast'Amundi

Fort de 50 ans de savoir-faire en épargne salariale et retraite, Amundi n°1 en France de l'épargne salariale et retraite avec 58,5 milliards d'euros d'encours sous gestion¹ et 43% de part de marché¹, lance une nouvelle offre digitale, simple et rapide à l'intention des dirigeants de TPE et PME² : Fast'Amundi. Il s'agit d'une plateforme de souscription 100 % dématérialisée et sécurisée, allant du choix du dispositif d'épargne salariale à sa mise en place effective au sein de l'entreprise. Avec la suppression du forfait social depuis le 1^{er} janvier 2019³ pour les entreprises de moins de 50 salariés, Amundi entend, avec cette nouvelle offre, accélérer l'équipement des TPE/PME en épargne salariale et leur proposer les mêmes services qu'aux grandes entreprises.

Actuellement, 16%⁴ seulement des entreprises de moins de 50 salariés proposent des dispositifs d'épargne salariale et retraite. Quelle que soit sa forme, l'épargne salariale constitue pourtant un complément de rémunération avantageux pour le salarié (pas d'impôt sur le revenu si les sommes sont investies) comme pour l'entreprise (zéro charge depuis le 1^{er} janvier 2019³).

Afin de faciliter aussi bien la compréhension des dispositifs d'épargne salariale que leur mise en place au sein des TPE et PME, Amundi proposera, dès le mois de mars, Fast'Amundi, une offre de souscription en ligne, simple, didactique et rapide sur <https://fastamundi.com>. Chaque dirigeant d'entreprise pourra :

- comprendre les avantages des dispositifs d'épargne salariale et retraite, grâce à des informations claires sur le fonctionnement des plans d'épargne salariale et grâce à la possibilité d'estimer les économies de charges réalisées au moyen d'une calculatrice simple d'utilisation ;
- décider, grâce à un parcours sécurisé permettant au dirigeant de déterminer la solution adaptée à son entreprise à l'aide d'un outil de simulation et d'estimation personnalisée de son budget (montant des primes versées, abondement ...) ;
- mettre en œuvre la solution choisie, rapidement, avec une souscription totalement dématérialisée d'un PEI et PERCOL⁵ clef en main, une mise à disposition d'accords simplifiés et une gestion des comptes salariés et des flux de versement.

Fast'Amundi assure la relation avec les salariés via un site web, des outils interactifs, des transactions sécurisées et une assistance. Les dirigeants gardent toujours la main sur les dispositifs avec un outil de pilotage mis à disposition. Une fois adhérent, le dirigeant, comme ses salariés, bénéficient de tous les services associés au site www.amundi-ee.com, notamment un robo conseiller accompagnant les salariés dans leur choix de placement, ainsi qu'un simulateur retraite...

« Avec Fast'Amundi, nous sommes fiers de donner, aux TPE/PME et à leurs salariés, un accès simple et rapide à l'épargne salariale, souligne Xavier Collot, Directeur Epargne Salariale et Retraite d'Amundi. Malgré ses atouts, l'épargne salariale reste trop souvent réservée aux grandes entreprises, et nous souhaitons fortement la démocratiser. Nous équipons actuellement 5 000 petites et moyennes entreprises par an. Avec notre offre nouvelle, et les mesures de la Loi Pacte, nous comptons, à horizon 3 ans accompagner 30 000 nouvelles TPE/PME et près de 500 000 salariés épargnants de plus ».

¹ Source AFG, données au 30/06/2018 ; avec 58,5 milliards d'euros d'encours gérés, cela représente près de 110 000 entreprises clientes et 3,8 millions de salariés porteurs

² TPE : Très Petites Entreprises, sociétés de moins de 10 salariés avec un chiffre d'affaires annuel et un bilan ne dépassant pas 2 millions d'euros / PME : Petites et Moyennes Entreprises, sociétés de moins de 250 salariés avec un chiffre d'affaires annuel inférieur à 50 millions d'euros ou un bilan annuel en dessous de 43 millions d'euros

³ La Loi de Financement de la Sécurité Sociale pour 2019 (LFSS 2019) : pour les entreprises de moins de 50 salariés, suppression du forfait social sur l'abondement, l'intéressement et la participation, pour les entreprises de 50 à 249 salariés, suppression du forfait social sur l'intéressement. Il s'élevait auparavant à 20%,

⁴ Source du Ministère de l'Economie et des Finances

⁵ PEI = Plan d'Epargne Inter entreprise et PERCOI = Plan d'Epargne pour la Retraite Collective Inter entreprise - Les PEI / PERCOI sont des dispositifs d'épargne salariale et retraite interentreprises, communs à plusieurs entreprises et bénéficiant d'une procédure de mise en place simplifiée.

A propos d'Amundi Epargne Salariale et Retraite (Amundi ESR)

Avec 58,5 milliards d'euros d'actifs gérés¹, près de 110 000 entreprises clientes¹ et 3,8 millions de salariés porteurs¹, Amundi occupe la première place en Epargne salariale en France et se positionne en leader sur l'actionnariat salarié et sur le PERCO.

Amundi s'engage à accompagner ses clients entreprises et leurs salariés dans la durée en leur offrant une qualité de service à la mesure de leurs attentes :

- pour les Fonds Communs de Placement d'Entreprise (FCPE), la qualité, exprimée au travers de la performance et de la transparence, est assurée par une équipe de gérants dédiés qui maîtrisent les spécificités de l'épargne salariale et retraite et exploitent l'ensemble des expertises de gestion d'Amundi.

- pour nos clients, nos équipes ont à cœur d'assurer une relation privilégiant proximité et accompagnement personnalisé.

- en matière d'investissement responsable, Amundi est un précurseur, comme en témoigne le développement de la gamme AMUNDI LABEL, labellisée par le CIES (Comité Intersyndical de l'Epargne Salariale) depuis 2002.

1. Chiffres Amundi - Données au 30 juin 2018 (Déclaration AFG)

A propos d'Amundi

Amundi est le premier asset manager européen en termes d'actifs sous gestion, et se classe dans le top 10 mondial¹. Le Groupe gère 1 425 milliards² d'euros et compte six plateformes de gestion principales³. Amundi offre à ses clients d'Europe, d'Asie Pacifique, du Moyen-Orient et des Amériques une large gamme d'expertises et de solutions d'investissement en gestion active, passive et en actifs réels et alternatifs. Les clients d'Amundi ont également accès à une offre complète d'outils et de services. Ayant son siège social à Paris, Amundi est cotée en Bourse depuis novembre 2015.

Grâce à ses capacités de recherche uniques et au talent de près de 4 500 collaborateurs et experts des marchés, basés dans 37 pays, Amundi fournit aux particuliers, aux clientèles institutionnelles et corporate des solutions d'épargne et d'investissement innovantes pour répondre à leurs besoins, objectifs de rendement et profils de risque spécifiques.

¹ Source : IPE « Top 400 asset managers » publié en juin 2018 sur la base des encours sous gestion à décembre 2017.

² Données Amundi au 31/12/2018

³ Plateformes de gestion : Boston, Dublin, Londres, Milan, Paris et Tokyo

Amundi. La confiance, ça se mérite.

Rendez-vous sur www.amundi.com pour plus d'informations ou pour trouver l'équipe Amundi proche de vous.



Suivez-nous sur

Contact presse:

Amundi

Alexandre Barat – Tél. 01.76.32.43.25 – alexandre.barat@amundi.com

Edité par Amundi - Société anonyme au capital de 1 086 262 605 euros – Société de gestion de portefeuille agréée par l'AMF n° GP 04000036 - Siège social : 90 boulevard Pasteur – 75015 Paris – France – 437 574 452 RCS Paris